

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 2 AVRIL 2024

Publiée sur le site Internet de la Ville : 9 avril 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 31

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Stevens BOBI, M. Hervé THIBAUD, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 10

M. Marc DUBIEF pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
M. Emmanuel MAILLET pouvoir à Mme Nathalie BRAMET REYNAUD
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Hervé THIBAUD
M. François-Xavier PENICAUD pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Membres absents: 2

Mme Linda TABTE, Mme Anne-Lise LANSAQUE

Délibération n°20240402DEL12

ENVIRONNEMENT

Demande d'Autorisation Environnementale de la société SOTERLY pour l'exploitation d'une plateforme de regroupement, de tri, de transit et de valorisation de déchets des Droits de l'Homme à Bron.

RAPPORTEURE : MME MARION CARRIER

Mesdames, Messieurs,

Le 22 février 2024, la commune a été destinataire d'un courrier de la Préfecture l'informant de la mise en place d'une consultation du public du lundi 18 mars 2024 au lundi 15 avril 2024 inclus.

Cette consultation porte sur la demande présentée par la société SOTERLY (Société de Terrassement Lyonnais) en vue d'exploiter une plateforme de regroupement, de tri, de transit et de valorisation de déchets inertes située boulevard des Droits de l'Homme à Bron (activités visées par les rubriques n° 2515 et 2517 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

Les activités de la société SOTERLY étant inscrites à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), elles doivent faire l'objet d'une autorisation préfectorale après consultation publique.

La plateforme sera implantée sur la commune. Le site correspond à une zone de stockage de matériaux appartenant à la Métropole de Lyon. Il est situé au croisement de l'avenue Général De Gaulle et du boulevard des Droits de l'Homme. Son accès se fait par l'avenue Louis Mouillard.

L'autorisation porte sur l'installation d'une plateforme de tri, transit, regroupement et revalorisation des déchets inertes du BTP. Elle élabore des granulats employés dans la construction et l'entretien des chaussées et de plateformes en revalorisant des matériaux inertes issus des chantiers de déconstruction et de terrassement.

Les matériaux entrants proviennent principalement des chantiers de terrassement et déconstruction (bâtiments ou voiries) situés dans l'agglomération lyonnaise et réalisés essentiellement par les entreprises locales de BTP. Sont admissibles sur la plateforme : béton, briques, tuiles et céramiques, mélanges de béton, verre, mélanges bitumineux ne contenant pas de goudron, terres et cailloux ne contenant pas de substance dangereuse, emballage en verre.

Aucune construction ne sera réalisée dans le cadre du projet, un bungalow de chantier servant de réfectoire et de sanitaires sera raccordé aux réseaux communaux.

Le projet est compatible avec le PLU-H de la Ville de Bron sur la zone AU3.

Le dossier de l'exploitant est disponible sur <https://www.rhone.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Consultation-du-public-procedure-enregistrement>.

Dans le cadre de la consultation de la population prévue par les différents textes, il appartient au Conseil Municipal de BRON de donner son avis sur ce dossier.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **EMMETRE** un avis favorable à la demande d'enregistrement de la société SOTERLY pour l'exploitation d'une plateforme de recyclage de matériaux inertes aux rubriques 2515 et 2517 sur la commune de Bron,
- **DEMANDER** à l'exploitant le strict respect de l'ensemble des prescriptions réglementaires présentées dans le dossier de demande d'enregistrement sur :
 - le classement du site en Installation Classée pour la Protection de l'Environnement ;
 - la gestion des eaux ;

la gestion des déchets ;
le Plan de Protection de l'Atmosphère,

- **DEMANDER** à l'exploitant de mettre en œuvre toutes les mesures visant à réduire les émissions de poussières liées au fonctionnement du site et à la circulation des véhicules comme prescrites dans le dossier de demande d'enregistrement,
- **DEMANDER** à l'exploitant de mettre en œuvre toutes les mesures visant à garantir que les véhicules entrant et sortant de l'installation n'entraînent pas de boue sur les voies de circulation ou tout autre perturbation de circulation sur domaine public.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD